

Fédération des Associations Générales Étudiantes

fédéralisme • formation • jeunesse • représentation • international • innovation sociale

Montrouge, le 14 juin 2023

Loyers des CROUS en hausse pour la rentrée 2023 : Les étudiantEs victimes d'une boucle sans fin de précarité financière

Ce mardi 13 juin, le ministère incitait l'ensemble des CROUS à augmenter leurs charges locatives du fait de l'inflation. La FAGE s'oppose fermement à cette décision : pallier les failles budgétaires que subissent les CROUS en augmentant les frais de logement des étudiantEs les plus précaires est inacceptable.

L'accès à un logement abordable est un enjeu majeur pour les étudiantEs, qui doivent souvent jongler avec des ressources financières limitées. Les résidences CROUS ont pour mission d'offrir un cadre de vie accessible et accueillant pour les étudiantEs, mais l'augmentation des charges compromet cet objectif. De nombreux étudiantEs se retrouvent contraintEs de faire face à des difficultés financières accrues, compromettant ainsi leur bien-être et leur capacité à se concentrer sur leurs études.

Depuis la 2022, les étudiantEs sont ainsi particulièrement impactéEs par une inflation croissante. Cette inflation atteint des records sur des dépenses essentielles, en témoigne la hausse de plus de +15% qu'a connu l'alimentaire en un an.

À ce contexte déjà instable économiquement, le ministère envisage aujourd'hui d'ajouter une hausse des frais locatifs : une aberration.

À ce jour, les charges peuvent parfois représenter plus de la moitié des redevances mensuelles des logements CROUS. En conséquence, il est évident que de telles hausses auront un impact significatif sur les budgets déjà précaires des étudiantEs.

Si le CNOUS a recommandé aux CROUS de limiter cette hausse à +3,5%, la hausse de ces montants se ressentira tout de même : +3,5% en Normandie et à Bordeaux ou encore +7€ dans la région Sud, selon le logement qu'habite l'étudiantE, cette hausse peut en effet représenter jusqu'à plus de 8€ supplémentaires sur les loyers. Alors que les épiceries sociales et solidaires AGORAé de notre réseau accueillent parfois des étudiantEs au reste à vivre négatif, cette hausse, qui peut sembler négligeable de prime abord, nous parait indécente.

De plus, certains CROUS ont malgré tout décidé de ne pas suivre les recommandations du CNOUS, et de pousser cette augmentation bien au-delà des +3,5%, déjà trop élevés.

En mars 2023, le gouvernement annonçait une "revalorisation historique" des bourses étudiantes, en augmentant de 37€ par mois l'ensemble des échelons. Cependant, moins de 3 mois après ces annonces, il est déjà envisagé de réduire le peu de gain de ressources que nous avions réussi à obtenir pour les étudiantEs.

La FAGE et son réseau se sont toujours opposée, et maintiennent leur opposition face à une hausse croissante des frais de vie des étudiantEs. Nous réclamons un réel investissement du gouvernement dans les parcs locatifs des CROUS, afin de leur permettre de faire face à une inflation grandissante sans précariser davantage les étudiantEs.

Contact presse

Felix Sosso
Porte-parole de la FAGE
06 75 33 79 30
felix.sosso@fage.org